

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Nous publions à la 3<sup>e</sup> page

### LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU QUERCY EN 1789

Cette importante publication, très complète et authentique, présente un réel intérêt et sera certainement accueillie avec faveur.

Pour répondre au désir d'un certain nombre de personnes de Tarn-et-Garonne et du Lot, nous préparons une édition des ÉTATS GÉNÉRAUX DU QUERCY, sur beau papier, avec grandes marges.

Il paraîtra tous les quinze jours, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, une livraison de 16 pages grand in-8<sup>o</sup>, avec couverture, au prix de 75 centimes. L'ouvrage complet formera de 7 à 8 livraisons.

L'édition ne sera tirée qu'à 100 exemplaires. Nous engageons les personnes qui désirent souscrire, à nous adresser, dès aujourd'hui, leur adhésion.

Nous prions instamment les personnes qui constateraient des erreurs dans l'orthographe des noms des députés de vouloir bien en donner avis à M. L. Combarien, archiviste à Cahors. Il sera tenu compte de ces rectifications dans le tirage à part que nous préparons.

Cahors, 20 Décembre.

L'illustre fondateur du canal de Suez, M. de Lesseps, dans le voyage qu'il vient de faire à Bruxelles, a eu l'occasion de s'entretenir avec le roi des Belges des événements qui viennent de se passer en France.

Le roi Léopold, assure-t-on, aurait témoigné sa vive satisfaction et l'heureuse issue de la crise que vient de traverser notre pays, et il aurait chargé M. de Lesseps de transmettre au maréchal de Mac-Mahon ses sincères félicitations pour le patriotisme dont il a fait preuve, en faisant taire ses sentiments personnels, et en déférant à la volonté nationale.

D'un autre côté, on sait à Paris que la politique de conciliation du Maréchal a produit à la cour d'Autriche la plus favorable impression. On cite les paroles suivantes de l'ambassadeur Wimphen :

« Je ne puis révéler ce que je sais, mais tenez pour certain que le conflit des pouvoirs et la prolongation de la crise inspiraient à mon gouvernement les plus vives inquiétudes. »

Ces hautes approbations sont aussi honorables et aussi flatteuses que peuvent l'être les fureurs et les injures des bonapartistes.

### Détails rétrospectifs.

Le fait grave du projet de démission du Maréchal est l'un des épisodes les plus intéressants et les plus caractéristiques de la crise passée.

Ce projet mérite d'être éclairci. Il donne raison au langage et à l'attitude du parti constitutionnel, et prouve avec la dernière évidence que ce parti était tout à fait dans le vrai, lorsqu'il a conseillé la transaction pour éviter la démission.

Le Times a publié à ce sujet des renseignements que nous analysons, sous toutes les réserves d'usage; mais qui coïncident avec d'autres récits analogues.

Avant la transaction, M. Batbie se rencontrait à l'Élysée avec M. Pouyer-Quertier, qui a, en effet, contribué à modifier, par ses éclaircissements, les dispositions du Maréchal.

M. Pouyer-Quertier expliqua au Maréchal en termes énergiques et colorés, et d'ailleurs exacts et sincères, les difficultés et les périls que l'absence d'un budget régulièrement voté et légalement exécutoire allait créer au gouvernement en général et en particulier au ministre des finances.

D'après le Times, le Maréchal, qui écoutait avec une sorte d'étonnement douloureux, commença à parler, d'abord lentement; puis, s'animant peu à peu, il donna libre cours à ses idées. Il était évident pour tous ceux qui l'écoutaient qu'il découvrait pour la première fois le danger de la situation. Il avait déjà, dans la journée, dit à un de ses amis : « Le 24 mai 1873, le duc de Broglie m'a dit que j'avais été choisi comme le soldat qui devait retirer l'armée des mains des radicaux; que j'étais appelé à défendre les intérêts du pays qui se trouvaient en danger, comme une sentinelle garde un poste; mais quant à la politique, il devait s'en charger seul. »

« A ce moment et même après, j'ai regardé M. de Broglie comme un second président. Moi, j'étais le président militaire. Quant à sa politique, vous avez vu comment il l'a dirigée. Pour ma part, je ne comprends rien à toutes ces questions de droites, de gauches, de centre droit et de centre gauche. J'avais désiré simplement rester fidèle au mot d'ordre et sauver mon honneur. »

« Depuis le 16 mai, néanmoins, on m'a fait signer un tas de papiers, dont je ne me rappelle pas même le nombre et pour lesquels on m'a fait prendre des engagements qui, si cela continue, souilleront mon nom. J'en ai assez. Je ne veux plus de tous ces plans qui sont trop subtils pour moi. Je ne suis pas un faiseur de plans, je suis un soldat. »

Puis, toujours d'après le Times, le Maréchal, voyant qu'il ne pouvait rester dans la légalité avec un ministère de droite, déclara qu'il ne voulait pas de coup de force, et il ajouta : « J'entends, du moins, sauver mon honneur, et comme je suis quitte envers les conservateurs, je m'en vais. » Il fut supplié de n'en rien faire.

Cet incident se serait passé le mardi.

Le Journal du Loiret, qui paraît à Orléans, raconte, d'après son correspondant de Paris, d'ordinaire très-bien renseigné, un épisode identique qui se serait passé le mercredi.

Mercredi, vers une heure, le Maréchal fut informé par M. Batbie qu'il était forcé de renoncer à sa mission de composer un ministère.

Bientôt un assez grand nombre des amis et des conseillers du Maréchal arrivèrent. A côté de M. Batbie se trouvaient les sénateurs qui avaient dû entrer avec lui dans le ministère, et les derniers ministres, les collègues de M. de Rochebouët.

Le Maréchal déclara que, puisque les conservateurs qu'il avait consultés se jugeaient impuissants à prendre le pouvoir, il n'avait plus qu'à quitter la présidence, et il lut le Message par lequel il annonçait cette résolution au Parlement et au Pays.

La scène fut alors singulièrement dramatique.

Il ne fallut rien moins que la longue et vive insistance des ministres de la droite présents à cette scène pour faire revenir le Maréchal de sa détermination.

Ceux-là mêmes qui reprochaient au parti constitutionnel d'insister sur la nécessité de la transaction, pour éviter la démission furent les premiers à donner, quoique tardivement, les conseils dont ils lui faisaient un crime. Nos amis ont vu clair dans la situation plus tôt qu'eux.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 décembre.

Les votes vont vite maintenant au Parlement.

La Chambre a expédié en une seule séance un projet de loi, urgent d'ailleurs, qui avait pour but de proroger les pouvoirs du conseil général de la Seine.

Le projet, présenté à deux heures, par le ministre de l'intérieur, obtenait la déclaration d'urgence, était renvoyé immédiatement dans les bureaux, où la commission était rapidement nommée.

Vers quatre heures, la commission faisait son entrée dans la salle. Le rapporteur était nommé. Le rapport était même fait. Ce rapport concluait à l'adoption. Ces conclusions étaient ensuite adoptées par la majorité.

De son côté, le Sénat, convoqué extraordinairement pour trois heures, a reçu communication de divers projets de lois financiers votés samedi par la Chambre. Il a voté l'urgence.

La session extraordinaire a été close, mardi, par décret lu à la Chambre des députés et au Sénat.

M. Léon Say, avait présenté au Sénat un projet de loi pour les pensions de retraites civiles et à la Chambre un projet de loi sur les patentes. Ces deux projets de lois seront discutés à la session ordinaire de 1878 qui commencera le 8 janvier prochain.

M. Dufaure, a aussi présenté à la Chambre un projet de loi d'amnistie de tous les délits politiques du 16 mai au 14 octobre.

## REVUE DES JOURNAUX

### Constitutionnel

Il arrive au Maréchal ce que nous avons prévu; il est insulté passionnément; il est représenté avec une virulence acrimonieuse comme traitre à l'ordre, déserteur des principes sociaux, captif et otage volontaire et abaissé des factions révolutionnaires.

Cela est de la fantaisie; longtemps abusé, cir-

convenu et séduit, le Maréchal a fini par voir les choses comme elles devraient être vues et comme elles étaient réellement.

Le Maréchal a fait ce que Napoléon I<sup>er</sup> fit en 1815, au retour de l'île d'Elbe.

Napoléon I<sup>er</sup> était l'auteur du 18 Brumaire; il avait de ses mains étranglé la première République; il avait régné et gouverné personnellement; eh bien! en 1815, rétabli sur le trône par un miraculeux élan de la faveur populaire, se rendant compte des nécessités nouvelles d'une situation transformée, lui le souverain illimité, le dictateur indiscuté, lui qu'on appelait odieusement l'Ogre de Corse, lui qui traitait dédaigneusement d'idéologue tout esprit libéral, n'hésita point à vouloir et à signer l'acte additionnel, c'est-à-dire une des chartes les plus libérales qui fut jamais.

Le Maréchal a fait à temps ce que le roi Charles X fit trop tard. Le 30 juillet, après une effusion de sang, Charles X retirait ses Ordonnances et appelait dans ses conseils des hommes que trois jours auparavant il jugeait être des hommes de désordre, des factieux, des rebelles.

De quelle gloire ne se fût-il pas couvert, si, ayant la victoire sur lui-même et sur de dangereux conseillers, Charles X avait retiré ses fatales ordonnances, au moment même où se produisit le premier éclat de la colère nationale?

Est-ce que Louis-Philippe ne céda point, le 23 février, devant le vœu de Paris, prêt à une lutte suprême? Est-ce que ce fut la faute du vieux roi, si le sinistre hasard, si l'épouvantable malendu du boulevard des Capucines ralluma soudain un incendie qui s'était éteint dans l'allégresse et la confiance publiques?

Que d'autres nobles et grands exemples nous pourrions évoquer ici!

Est-ce que le glorieux anglais qui a nom Robert Peel ne s'est pas démenti et déjugé en vingt-quatre heures pour le bien de son pays et sous le jet irrésistible de la vérité lui apparaissant?

Et Casimir Périer, donc? Nous aimons à citer le plus puissant et le plus vaillant des politiques conservateurs.

Casimir Périer se présenta un jour devant la Chambre des Pairs, pour proposer à la pairie la suppression de l'hérédité de la pairie. Il eût le courage de déclarer que le projet de loi qu'il allait appuyer était contraire à ses convictions et à l'idée qu'il s'était toujours faite des prérogatives nécessaires d'une Chambre haute.

Il insistait malgré cela, parce que la pensée publique demandait impérieusement le sacrifice de ces droits et de ces titres d'un autre âge.

La pensée publique est un courant qui ne se remonte pas, qui ne se brave pas. La pensée publique était hautement et violemment contre le 16 mai; le Maréchal, en désavouant le 16 mai, a servi, raffermi, assuré la paix publique.

Et après ce noble et courageux désaveu, le Maréchal se trouve d'accord, en parfaite et intime communication de sentiment, avec les neuf dixièmes de la nation française.

Il peut tenter cette expérience; s'il doutait de notre parole ou s'il n'y voyait qu'une adulation calculée : que le Maréchal fasse une excursion nouvelle dans nos départements, et il verra de quelle façon il sera accueilli; et il comparera aux impressions de ses précédents voyages les impressions qu'il recueillera de celui-ci.

Il verra si nous l'avons trompé, à lui promettre les bénédictions du peuple français, cette fois bien rassuré, bien satisfait et bien confiant.

Soir.

Les journaux conservateurs sont pleins de récriminations amères contre le maréchal de Mac-Mahon. Nous sommes convaincus que leur mécontentement s'égare, et que si le chef de l'Etat eût pris tout autre parti, l'opinion conservatrice, après la campagne qui a abouti aux élections du 14 octobre, aurait eu prochainement de bien plus cuisantes déceptions.

A notre avis, le Maréchal, en acceptant la solu-

tion parlementaire que tant de bons citoyens conseillaient, a sauvé les derniers débris et le dernier espoir du parti conservateur; il a sauvé son propre pouvoir, il a sauvé la Constitution. C'est quelque chose; et si on se souvient avec quelle ardeur chaque jour croissante, certains journaux réclamaient la démission et le Congrès, c'est beaucoup!

Mais, en supposant que les conservateurs mesurent exactement la défaite qu'ils ont subie, en supposant que, sous une première impression de dépit, ils ne s'en exagèrent point la portée, leur conduite est-elle bien réfléchie? Cet excès d'amertume est-il bien politique? Prennent-ils le meilleur moyen de réparer leur échec et de reconquérir la situation qu'ils ont perdue? Nous ne le croyons pas.

La route la plus sûre pour ressaisir la victoire et laisser la mauvaise fortune; c'est, avant tout, de rester fidèle aux principes. Or, le parti conservateur manque à toutes ses traditions, il méconnaît même sa raison d'être, lorsqu'il attaque l'autorité et le gouvernement dans la personne de chef de l'Etat. Ce n'est jamais son rôle, même quand le dépositaire de l'autorité est un de ses adversaires; à plus forte raison quand le chef du gouvernement est un des siens.

S'en prendre au Maréchal de ce qui arrive, et faire remonter jusqu'à lui la mauvaise humeur qu'on en éprouve, ce n'est pas faire acte de conservation, c'est jouer un jeu révolutionnaire dont on s'expose à être la première victime. Est-ce que les conservateurs italiens en veulent au roi Victor-Emmanuel d'avoir pris, conformément aux règles parlementaires, un ministère Deprétis? Est-ce que les Tories anglais en voulaient à la reine Victoria lorsque les nécessités du régime représentatif l'avaient forcée de prendre un ministère Gladstone?

En vérité, la manœuvre est mauvaise, et si le parti conservateur, déjà si éprouvé, n'y prend garde, c'est encore lui qui en paiera les frais. Il a affaire à des adversaires habiles, qui s'empresseront, qui s'empresment déjà de s'emparer du rôle qu'il abandonne, et qui commencent à défendre le Maréchal contre eux. Ont-ils l'intention de s'aliéner à jamais le chef de l'Etat et de rompre ouvertement avec lui?

Qu'ils y songent! S'ils brisent les derniers liens qui les attachent encore au Maréchal, et qui, par une juste réciprocité, leur assurent au moins la protection du président de la République; si, écartés eux-mêmes du pouvoir par la force des choses, ils se séparent définitivement de celui qui en est le chef reconnu et le représentant légal, que leur restera-t-il dans le gouvernement?

Rien.

INFORMATIONS

Il y a huit jours environ, une campagne de pétitionnement avait été entamée pour demander et obtenir la prorogation des effets de commerce, comme en 1870-1871.

On annonce que, depuis la formation du nouveau cabinet, les partisans de cette mesure se taisent.

Ce revirement est une preuve de confiance pour le nouveau cabinet.

M. Léon Renault a été élu président de la réunion du Centre gauche, en remplacement de M. de Marcère.

La Gazette nationale de Berlin, dans un

article consacré au nouveau ministère français, fait les réflexions suivantes :

Les événements qui viennent de se produire en France ont certainement rendu la situation de l'Europe beaucoup meilleure et beaucoup plus nette.

L'Allemagne, en particulier, peut mettre de nouveau l'arme à terre, après avoir été au port d'armes pendant sept mois, par suite des machinations dangereuses que la France était destinée à réaliser. La cause de la paix et du calme développement des institutions de l'Europe a remporté une victoire dont la portée est aussi incalculable que le danger presque continuel auquel nous venons d'échapper.

Puisse cette victoire être durable, et puisse l'amélioration des relations des deux nations voisines, que nous constatons avec la plus vive satisfaction, diminuer le grave malaise dont souffrent les affaires commerciales.

M. Berthauld est le héros du centre gauche sénatorial. Des remerciements lui ont été votés dans la réunion du 17 décembre, pour la sagesse l'intelligence et le patriotisme qu'il a montrés en présidant ce groupe pendant la crise. L'honorable sénateur a répondu par un discours, et aussitôt la réunion a décidé à l'unanimité que ce discours serait communiqué aux journaux pour lui donner une plus grande publicité.

Le centre gauche du Sénat a ainsi constitué son bureau : président, M. Calmon; vice-présidents, MM. Feray et Bernard; secrétaires, MM. Huguot et Dauphin; questeur M. Dauphinot.

M. de Saint-Vallier est décidément nommé à l'ambassade de France près la cour de Berlin; il rejoindra son poste vers le 15 janvier.

Les obsèques du général d'Aurelle de Paladines, auront lieu solennellement demain, à Versailles. La moitié de la garnison est convoquée pour rendre les honneurs militaires au vainqueur de Coulmiers.

ORIENT

Personne n'oserait affirmer que les puissances neutres exerceront une médiation à l'issue de la guerre d'Orient; personne même ne croit sérieusement aujourd'hui que cette guerre soit terminée par l'écrasement de l'héroïque général qui a tenu la fortune des armées russes en suspens durant près de six mois. Grisée par une première victoire, la Russie ne songe plus qu'à marcher vers de nouveaux succès. Ses ambitions traditionnelles se réveillent; le rêve des grandes conquêtes recommence à hanter son esprit. On raconte que lorsqu'un officier de ohlans est venu apporter à l'empereur Alexandre II la première nouvelle de la reddition d'Osman-Pacha, « Plewna est aux pieds de Votre Majesté », lui a-t-il dit; mais, loin d'annoncer une paix prochaine : « C'est fort bien, a répondu le

czar. La guerre n'est pas terminée pour cela! » Et ce n'était pas là une de ces paroles légères qui traduisent imparfaitement la pensée. L'empereur Alexandre II vient de quitter le quartier général pour se rendre d'abord à Bucharest, puis à Saint-Petersbourg. En faisant ses adieux à ses officiers, il ne leur a pas promis de les rappeler bientôt auprès de lui; il leur a déclaré, au contraire, qu'il ne tarderait pas à les rejoindre. « Dès que les circonstances le permettront, leur a-t-il dit, je viendrai partager encore les fatigues de l'armée et assister à ses nouveaux exploits. »

Lorsque l'empereur Alexandre, qui est un souverain profondément pacifique s'exprime ainsi, est-il étonnant d'entendre la presse russe pousser des cris de guerre à outrance? Depuis la chute de Plewna, le ton des journaux de Moscou et de Saint-Petersbourg est monté à un tel diapason, qu'on dirait réellement que le programme de M. Aksakoff est celui de tous ses compatriotes. « Il faut, s'écrie le *Grazdanine* » que la Russie domine en Orient; il faut qu'elle détruise complètement le pouvoir du Sultan, comme elle a détruit autrefois celui des czars de Kazan, d'Astrakan et de Crimée. Le peuple russe ne distingue pas entre le Sultan et tous ces czars. Il veut réduire les dominateurs ottomans à vendre du savon et des robes de chambre, comme le font aujourd'hui chez lui les Tartares, descendants des princes de Kazan et d'Astrakan. » Ce passage n'est-il pas la traduction en langage populaire des idées ambitieuses qui troublent l'imagination d'un grand nombre de Russes?

Pendant que la Russie se prépare ainsi à régler toute seule et à son profit la question d'Orient, la Turquie fait un effort désespéré pour réveiller la diplomatie européenne de sa trop longue torpeur. Reprenant les négociations au point où les avait laissées la Conférence elle offre d'accorder à tous ses sujets, sous la garantie des puissances, les institutions administratives et politiques des peuples modernes. Elle accepte, elle sollicite le contrôle de l'Europe. Malheureusement, son appel, qui n'a pas été entendu avant la guerre a moins de chance encore d'être entendu aujourd'hui. Qui donc voudrait en ce moment prendre l'initiative de la médiation? Est-ce la Russie? Mais nous venons de montrer que, dans l'enivrement de sa victoire, elle la repoussait au contraire avec la plus grande vivacité. Est-ce l'Allemagne? Mais M. Bismarck est décidé à suivre la Russie jusqu'au bout, et il suffit d'être au courant de la polémique des journaux officieux allemands pour se convaincre que le cabinet de Berlin soutient sans hésiter la politique ambitieuse du cabinet de Saint-Petersbourg. Est-ce l'Autriche? Mais l'Autriche est liée à l'Allemagne. Nous ne parlons pas de l'Italie, et nous sommes obligés de garder le même silence au sujet de la France, que ses affaires intérieures absorbent complètement. Reste l'Angleterre. C'est la seule puissance qui puisse et qui veuille peut-être

tenter un effort en faveur de la médiation. Les traditions de l'Angleterre ne sont pas tout-à-fait perdues; elles subsistent encore dans le cœur d'une femme et dans l'esprit d'un vieillard. Tandis que tous les hommes d'Etat anglais font des discours à perte de vue pour cacher le vague de leurs idées et la faiblesse de leurs volontés, la reine et lord Beaconsfield ont sur la guerre d'Orient des opinions très-arrêtees. Ce n'est pas sans dessein que la reine a fait publier en ce moment le troisième volume de la biographie de son mari. « Prenez ce livre », a-t-elle dit, moitié sérieusement, moitié par plaisanterie, à lord Beaconsfield, en lui remettant un exemplaire de l'ouvrage, « et tâchez de le faire lire à vos collègues; cela pourra leur être utile. » Ce troisième volume contient en effet les documents les plus curieux sur la guerre d'Orient, et les arguments les plus décisifs en faveur de l'ancienne politique anglaise. La reine ne s'en est pas tenue là. Elle vient de faire une visite à son premier ministre et a déjeuné dans sa maison de campagne. Cette démonstration tout-à-fait insolite a produit une grande émotion en Angleterre. Il était impossible de manifester plus ouvertement l'unité de vues et de sentiments qui existe entre lord Beaconsfield et sa souveraine. Toutes ces démonstrations personnelles aboutiront à un résultat politique pratique? Nous croyons savoir que l'Angleterre commence à se remuer et qu'elle tâte le terrain pour tâcher de grouper les puissances afin d'amener une médiation; mais il nous est difficile d'avoir une grande confiance dans le succès de ses démarches.

(Journal des Débats).

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

M. Fresne est nommé préfet du Lot. Sous-préfet de Brives, avant le 24 mai 1873, sous-préfet de Marmande avant le 16 mai dernier, M. Fresne est un jeune fonctionnaire plein de zèle et de dévouement aux idées d'ordre et de liberté.

Sous l'Empire, il était notaire dans le département de Saône-et-Loire, où il est né.

Pendant l'interrègne du 16 mai à la Constitution du ministère actuel, M. Fresne a pris une part intelligente et active aux travaux du Comité central des gauches.

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de M. de Girardin, ancien sous-préfet de Gourdon, au poste de préfet de la Vendée.

M. de Girardin était sous-préfet d'Issoire, (Puy-de-Dôme), avant le 16 mai, et il eut l'honneur d'être révoqué sur la demande des bonapartistes. On sait que M. Rouher est député du Puy-de-Dôme.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

20 décembre 1877.

(83)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

EPILOGUE

— Et pas plus tard qu'hier, interrompit le valet, un forçat à pu s'échapper, sans que l'on ait pu savoir par quels moyens... jusqu'à présent, il a pu échapper à toutes les recherches, et l'on suppose qu'il se cache à Brest, en attendant une occasion favorable.

— Et quel est ce forçat, dit Lopès.

— Un vieillard.

— Un vieil habitué du bague, probablement?

— Au contraire.

— Une nouvelle recrue?

— Il n'est à Brest que depuis quelques mois.

— Et le voilà déjà aussi habile que les plus anciens.

— Oh! l'on suppose qu'il aura été aidé du dehors.

— Comment?

— Quelque ami dévoué, quelque complice plus heureux.

— Voyez-vous cela! fit Lopès... les *Castor* et *Pollux* du bague... et l'on ne sait pas le nom de cet intéressant coquin?

Le valet remua négativement la tête.

— Tout ce que j'ai entendu dire, répondit-il, c'est que ce forçat est un riche banquier de Paris qui a été condamné pour assassinat.

— Le banquier de Compans! dit Franck avec un cri.

— Peut-être bien, répondit le valet en se retirant.

Le nom du père de Sylvia avait suffi pour communiquer à Franck et à Fernando une douloureuse impression; le capitaine Davidson vit bien que sa présence ne pouvait que gêner ses passagers, et après quelques dernières paroles échangées, il se hâta de saluer et de s'éloigner.

Lui-même, d'ailleurs, n'était pas exempt d'un certain trouble.

Il ne connaissait pas le banquier de Compans dont Franck venait de prononcer le nom, mais l'histoire de cette évasion effectuée la veille, à l'aide d'un co-

plis heureux, lui avait donné fort à réfléchir.

Il était évident que la proposition qui lui avait été faite au café de la mère Ango pouvait avoir quelques rapports avec cette mystérieuse affaire et il se promit bien de se tenir sur ses gardes.

Au surplus, ses passagers devaient embarquer dès le lendemain même, il n'avait pas revu son homme, et il espérait bien ne pas le revoir.

Dans tous les cas, le capitaine Davidson était un homme de résolution, et il avait déjà pris son parti.

EN RADE

La rade de Brest présente un des plus splendides spectacles que la nature puisse offrir au regard de l'homme.

Figurez-vous, une enceinte qui n'a pas moins de six lieues de circonférence, fermée par un pays pittoresquement accidenté, et qui ne laisse à la mer pour y pénétrer qu'une étroite ouverture, au milieu de laquelle même un rocher élève sa pointe aiguë et dentelée.

On y enfermerait facilement plusieurs escadres.

Lorsque le ciel est beau, que la mer est calme, qu'aucun vent n'agit la surface de l'eau, la rade reste unie comme un lac, et les vaisseaux et les frégates mirent doucement leurs mâtures légères dans ses flots profonds.

Il règne alors un grand mouvement.

Les petits caboteurs entrent et sortent, présentant à la brise leurs voiles grises; mille canots avec leurs flammes rouges, bleues et blanches, passent rapides en traçant dans l'onde un sillon bordé d'écum; de petites embarcations de plaisance vont et viennent, lancées par de vigoureux rameurs. C'est une allée et une venue incessantes, tout un monde alerte, actif, empressé, des hommes habitués aux caprices de la mer et qui savent le prix d'un rayon de soleil ou d'un vent favorable.

La rade de Brest n'est pas toujours docile, en effet, et elle a comme l'Océan ses jours de colère et de fureur aveugle.

Quelquefois le ciel se couvre tout à coup de nuages épais et noirs, le vent se prend tout à coup à souffler avec une âpre violence du côté de la haute mer, et l'on entend comme un vague mugissement s'élever du sein profond des flots.

A ces symptômes connus et redoutables, tout fuit: les frêles embarcations se hâtent de regagner le port, et chassées par les vents, cherchant un abri dans la première crique venue, et il ne reste plus sur la rade que ces majestueux vaisseaux de ligne dont la masse inerte et passive semble défier les fureurs de l'ouragan.

Le trois-mâts du capitaine Davidson occupait le point de la rade qui se trouve

le plus rapproché du petit village de Lannion; il avait choisi cette position pour y chercher vraisemblablement un abri contre les bourrasques du nord-ouest, et dans cet endroit, en effet, il pouvait défier facilement tous les caprices et toutes les violences du vent.

Depuis qu'il était à l'ancre, d'ailleurs le navire du capitaine Davidson n'avait point eu à redouter d'ouragans. La mer avait été presque constamment paisible, le ciel très pur, et le vent s'était jusqu'alors montré fort élément.

La veille du jour où les passagers devaient se rendre à bord, le capitaine avait fait les adieux au café de la mère Ango.

Il était huit heures, un canot l'attendait à la cale de la mâture; le capitaine sortit en finissant une énorme pipe en écume qui avait fait plusieurs fois déjà le tour du monde.

Le capitaine s'était livré à d'abondantes libations, mais il conservait encore le pied marin, et nul n'eut pu reconnaître qu'il avait dépassé les limites honnêtes de la température.

En arrivant à la cale, le capitaine hâla ses hommes, et aussitôt quatre avirons se levèrent en l'air, comme un signal connu.

Le capitaine fit quelques pas sur la pente raide de la cale.

(A suivre.)

Notre ami et compatriote, M. Roussel, rentre à la préfecture de l'Yonne.  
Nos trois autres compatriotes, MM. Pradelle, Daphnéieux et Falret de Tuite, sont nommés dans l'Hérault, la Marne et le Tarn.

Le Journal officiel publie un décret convoquant les Conseils généraux pour le 21 décembre.

Le nouveau cabinet s'est déjà préoccupé du choix du successeur de M. de Royer, président à la Cour des comptes, qui vient de mourir.

Le nom de M. Calmon, dit le XIX<sup>e</sup> Siècle, a été mis en avant des premiers.

Ce choix serait certainement ratifié par l'opinion publique, M. Calmon est sénateur, membre de l'institut (Académies des sciences morales et politiques), ancien préfet de la Seine, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur; il avait été, récemment encore, choisi par ses collègues pour présider le comité sénatorial des gauches qui a rendu, durant la période électorale, tant de services à la cause républicaine, et l'on se rappelle avec quelle haute distinction, quelle fermeté et quel dévouement M. Calmon dirigea les travaux et les efforts de ses vaillants collaborateurs.

M. Robert Calmon, fils de notre éminent compatriote, vient d'être nommé sous-chef de cabinet au ministère des affaires étrangères.

Notre compatriote, M. Rossignol, intendant militaire en mission, est nommé chef des services administratifs au ministère de la guerre, en remplacement de M. l'intendant militaire Mony, appelé à d'autres fonctions.

Il ne pouvait être fait pour ces importantes et délicates fonctions un choix plus judicieux. M. Rossignol possède à fond tous les détails de l'administration militaire, et c'est certainement un des intendants de l'armée qui ont le plus étudié et fait par eux-mêmes.

Ce choix honore le titulaire, sans doute, mais bien plus, à nos yeux, le gouvernement qui sait découvrir le vrai mérite, et l'attirer auprès de lui.

Par décret en date du 13 décembre 1877, M. Vallet de Lubriat, chef de bataillon au 78<sup>e</sup> régiment de ligne, a été nommé lieutenant-colonel du 7<sup>e</sup> de ligne, en remplacement de M. Maréchal, mis en non-activité pour infirmités temporaires.

Les assises du Lot, pour le premier trimestre de 1878, s'ouvriront à Cahors le 11 février prochain, sous la présidence de M. de Calmels-Pontis, conseillers à la cour d'appel d'Agen.

On annonce que les élections municipales n'auront lieu qu'après le remaniement du personnel administratif.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT  
Extrait du procès verbal.

Séance du 10 décembre 1877.

Présidence de M. MALINOWSKI, directeur trimestriel.

M. Valette offre à la Société, au nom de M. Soulié, maître d'hôtel, une pièce en argent de Henri de Navarre, vicomte de Béarn.

M. Gustave Bazille fait don des annales de Figeac, par l'abbé J.-F. Debons, ancien chanoine, curé de Figeac.

M. Combarien donne lecture d'une étude historique sur Creysse, canton de Martel, par M. l'abbé Lacarrière.

L'auteur expose, sans prendre parti, les opinions motivées de MM. Deloche et Lacabane sur les noms des possesseurs de la vicomté de Creysse en 930, ainsi que sur la question controversée de savoir si cette localité était le siège d'une vraie vicairie administrative, ou seulement d'une vicairie particulière dépendant, à titre privé, du comté de Turenne.

Il fait ensuite connaître certains possesseurs de cette vicomté au XIII<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles, et continue en établissant, par divers extraits de jugements, que de 1692 à 1733, Creysse et St-Sozy formaient un même siège judiciaire considérable, jugeant des crimes emportant la peine capitale.

Dans son travail, M. Lacarrière fait mention des ruines remarquables d'un château-fort et de remparts. Il décrit en outre plusieurs cercueils de pierre qui existent encore dans les environs.

La Société met à la disposition de toute personne qui en fera la demande, le programme du concours qu'elle a ouvert pour l'année 1879.

Le Secrétaire,  
POUZARGUES.

AVIS.

Les membres de la Société des Etudes sont prévenus que les élections pour le renouvellement du bureau, doivent avoir lieu le lundi 24 décembre courant.

La commune de Thédillac est, paraît-il, fréquentée par les loups qui font de sérieux ravages dans les troupeaux. On nous signale du village de Falguerines un trait de courage que nous publions avec empressement, parce qu'il fait le plus grand honneur à un enfant de neuf ans, berger chez M. Jarlan.

Un loup de belle taille rodait depuis quelques instants autour du troupeau du jeune Pierre, qui observait sans se déconcerter les manœuvres de l'animal, tout en assurant dans sa main son petit bâton, bien résolu, en cas d'attaque, à défendre ses brebis. Tout à coup le loup s'élança sur un agneau, mais le berger se jette résolument à sa tête et fait si

bien que la bête lâcha prise et s'enfuit. L'enfant tout fier ramena intact son troupeau à l'étable.

Les journaux de Castres annoncent qu'il est tombé, hier matin, de la neige en quantité dans cette ville; elle fondait cependant en touchant le sol.

On écrit de Marseille :

« On a appris, hier, par les journaux de Belgique, une bien triste nouvelle. Le lieutenant trésorier du 7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, M. P..., vient de s'empoisonner à Spa, à la suite de pertes assez considérables au jeu. Cet officier avait précipitamment quitté notre ville emportant 4,000 fr. environ qui étaient dans la caisse de son régiment. Il s'était d'abord rendu à Monaco pour jouer et de là à Spa où il a tout perdu. Réduit au désespoir, il a avalé un poison violent. Ce malheureux appartenait à une excellente famille qui est maintenant plongée dans la désolation. »

Pour la chronique locale : A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Paris, 19 décembre.

Sont nommés préfets par décrets à l'Officiel de ce matin :

De l'Ain, M. Rousseau. — Aisne, M. Seblin. — Allier, d'Ormesson. — Basses-Alpes, M. Deloche. — Hautes-Alpes, M. Vernet. — Alpes-Maritimes, M. Doniol. — Ardèche, M. Gravier. — Ardennes, M. Payelle. — Ariège, M. Artigues. — Aube, M. Béhours. — Aude, M. Catusse. — Bouches-du-Rhône, M. Tirman. — Cantal, M. Picquet-Damesne. — Charente, M. Brun. — Charente-Inférieure, M. Regnault. — Cher, M. Cottu. — Corrèze, M. Lassuchette. — Corse, M. Schnerb. — Côte-d'Or, M. Duval. — Côtes-du-Nord, M. Mahias. — Creuse, M. de Lestubièrre. — Dordogne, M. Oustry. — Doubs, M. Laurent. — Drôme, M. Thomson. — Eure, M. Ferbach. — Eure-et-Loire, M. Fontaine. — Finistère, M. Dumarest. — Gard, M. Gizolme. — Haute-Garonne, M. Tenaille-Saligny. — Gers, M. Monod. — Gironde, M. Decrais. — Hérault, M. Pradelle. — Ille-et-Vilaine, M. André. — Indre, M. Delassalle. — Indre-et-Loire, M. Daunassans. — Isère, M. Servois. — Jura, M. Merlin. — Landes, M. Blotterie. — Loir-et-Cher, M. Cohn. — Loire, M. Félix Renaud. — Haute-Loire, M. Labordère. — Loire-Inférieure, M. de Brancion. — Loiret, M. Michon. — Lot-et-Garonne, M. Henry. — Lozère, M. Granet. — Maine-et-Loire, M. Béchade. — Manche, M. Poulin. — Marne, M. Daphnéieux, en remplacement de M. Saisset-Schneider, nommé préfet du Morbihan. — Haute-Marne, M. Lagarde. — Mayenne, M. Genouille. — Meurthe-et-Moselle, M. Delmas. — Meuse, M. de Massy. — Nièvre, M. Rondineau. — Nord, M. Cambou. — Orne, M. Ferron. — Pas-de-Calais, M. Camescane. — Pay-de-Dôme, M. Glaize. — Basses-Pyrénées, M.

de Roquette-Buisson. — Hautes-Pyrénées, M. Pinède. — Pyrénées-Orientales, M. Filippini. — Belfort, M. Stchelin. — Rhône, M. Berger. — Haute-Saône, M. Berthereau. — Saône-et-Loire, M. Hendlé. — Sarthe, M. de Lagrange de Langres. — Savoie, M. Fabre. — Haute-Savoie, M. Legay. — Seine-Inférieure, M. Limbourg. — Seine-et-Marne, M. Patinot. — Seine-et-Oise, M. Bathélemy. — Deux-Sèvres, M. Cotelle. — Somme, M. Ier-bette. — Tarn, M. Fabret de Tuite. — Tarn-et-Garonne, M. Devoucoux. — Var, M. Rey. — Vaucluse, M. Spuller. — Vendée, M. de Girardin. — Vienne, M. Bayle. — Haute-Vienne, M. Massicault. — Vosges, M. Boégnier. — Yonne, M. Roussel. — Lot, M. Fresne.

Cinq préfets seulement sont maintenus : M. Saisset-Schneider qui passe de la Marne dans le Morbihan; MM. Ferdinand Duval, de Perthuis, Lorois et Tripiet.

Un certain nombre de démissions de préfets ont été acceptées parmi lesquelles celle de M. Aylies; les autres préfets ont été révoqués.

L'Officiel porte les nominations de MM. Savary comme sous-secrétaire d'Etat à la justice; Picot, directeur des affaires criminelles; Crisenoy, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur.

Le mouvement sous-préfectoral est déjà en voie de préparation; il sera, dit-on, fort considérable, mais ne paraîtrait pas avant huit ou dix jours à l'Officiel.

La nouvelle de la mort d'Osman-Pacha, l'héroïque défenseur de Plewna, ne s'est heureusement pas confirmée; la Turquie n'aura pas à ajouter à ses autres pertes, celle d'un homme qui, jusque dans sa défaite, a si grandement honoré ses armes.

Bourse de Paris

Cours du 20 décembre.

Rente 3 p. %..... 72.15  
— 4 1/2 p. %..... 101.95  
— 5 p. %..... 107.75

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 19 déc.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.260 »	3.275 »
Crédit foncier.....	642 50	645 »
Orléans-Actions.....	1.091 75	1.090 »
Orléans-Obligations.....	343 »	342 »
Suez.....	745 »	752 50
Italien 5 %.....	73 65	73 85

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

ASSEMBLÉES DES SÉNÉCHAUSSEES  
DU QUERCY  
POUR L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS  
AUX ÉTATS GÉNÉRAUX  
DE 1789

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES. — LISTES DES DÉPUTÉS.  
— CAHIERS DES DOULÉANCES.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale des trois ordres, du seizième jour du mois de mars mille sept cent quatre vingt-neuf de la province du Quercy.

ORDRE DE LA NOBLESSE.

(Suite.)

MM. de POUZARGUES, procureur fondé de M. de MAFFRE du CRUZEL et de dame de FOUILHAC, épouse de M. de LALBENQUE.  
de REGOURD père, procureur fondé de M. de BELCASTEL de VERDUN, et de dame de VASSAL, son épouse.  
de REGOURD fils.  
de LAROCHE-LAMBERT père, procureur fondé de M. le vicomte de BEAUMONT, chef d'escadre.  
de LAROCHE-LAMBERT fils, procureur fondé de noble demoiselle Suzanne de PIGNOL, seigneuresse de DURAND.  
de LAROQUE-BOUILLAC.  
de LARNAGOL, procureur fondé de M. le comte de LATOUR du PIN, seigneur de CÈNEVIÈRES, et de M. le vicomte de CORNILHAN.  
de CAMI.  
de NIOUL de MAZEYRAC, procureur fondé de M. de THÉGRA de CAUSSADE.  
de MALARTIC, procureur fondé de la dame de SAVIGNAC, veuve de M. DESPLAS, seigneuresse de LÉRIBOCS, et de M. César DURIEU, seigneur de PUYGAILLARD.  
d'ESPAGNE, procureur fondé de M. le comte de LASTIC SAINT-JAL, seigneur de PÉJOURDE, MORDAGNE et CAS,

et de M. de CAMMAS de SAINT-RÉMI, seigneur de PUY-LAGARDE.  
de BAUDUS fils, procureur fondé de M. de MALARTIC, premier président au Conseil souverain de Roussillon, et de messire de LASSERRE, seigneur de LAROQUE.  
de BOISSY.  
le baron de PUYMONBRUN, procureur fondé de M. Pierre de ROURRE, seigneur de SAINT-AUREIL, et de demoiselle de CAUMON-LAFORCE, seigneuresse du fief de CAPOUS.  
d'AUTESSERRE de COMBETTES.  
le baron de COUISSELS, procureur fondé de demoiselle LABURGADE de BELMONT, pour son fief dans Belmont, et de M. de CHARRY de CAILLEVEU.  
de GATEBOIS, procureur fondé de dame de PARREAU de COUISSELS, son épouse, possédant fief divisement, et de dame de TURENNE, comtesse d'ARJAC.  
de MARTIN de BELLERIVE, procureur fondé de messire d'OUVRIER, baron de BRUNIQUEL, et de dame MAJORET d'ESPANES, veuve de messire d'ANAULT, conseiller au Parlement, marquis de PIQUECOS.  
de SIRIECH.  
de COLOMB de SAINT-AMARD, procureur fondé de messire de LAGARDE, seigneur de NARBONNES.  
le comte de GUISCARD, procureur fondé de M. le baron de CAVIGNAC, son père, et de M. de BRIAC, seigneur de TRAVERSAC.  
le chevalier de CORNÉLY, procureur fondé des dames de BOUTARIC.  
M. le chevalier de SAINT-SIMON.  
de COMBETTES de LAPEYRIÈRE, procureur fondé de messire de COMBETTES, premier Président au bureau des finances, seigneur de MARFEIL, et de messire de LOMBART de GENIBRAL.  
le chevalier LE BLANC.  
DUFFAURE de PAULIAC, procureur fondé de messire Alexandre de TULLES, pour son fief de SAINT-GENIÈS.  
le chevalier de DURFORT.  
de MONTELS, officier dans Languedoc, procureur fondé de M. MOREAU de GORENFLOT, seigneur d'ARCAMBAL, et

de messire DELFAU de BOUILLAC, seigneur de VILLE-MADE.  
de FAVAS de FAVOLS.  
le baron de LANGLE.  
le baron de ROZET de LAGARDE, procureur fondé de ROZET de LACOSTE-GRAMONT.  
de VIGIER.  
DELON de FELINES père, procureur fondé de noble Antoine DELON, seigneur direct de COUSTET, et de noble de GRANIER, seigneur de SAILLAC.  
DELON de FELINES fils, procureur fondé de messire DUPONT de LIGONÈS, seigneur de POMEYROL, dans Caylux, de dame de GAULEJAC, veuve de messire de RABASTENS, et de messire de FRAMON de LAFAJOLE, héritier de M. le comte de GAULEJAC, seigneur de PIAC.  
D'HELYOT ou d'HÉLIOT.  
de BONAL, baron de CASTELNAU, procureur fondé de M. le chevalier de CIEURAC, seigneur de PAUPIGNE, et de madame d'ESCANDE de BOISSE.  
de BONAL, chevalier de Saint-Louis, procureur fondé de M. de BERNEY, seigneur de PEYROUX, et de M. de PELAGRUE, lieutenant-colonel.  
le chevalier de BONAL (Charles), procureur fondé de madame de VIGNALS, épouse de M. de PELAGRUE, et de M. de GUINTRAND et la dame son épouse.  
le comte de CLAIRMON-TOUCHEBŒUF, procureur fondé de M. LEFRANC de POMPIGNAN, seigneur de Caix.  
de FOUILHAC de PADIRAS, procureur fondé de M. de FOLMON de LAGRAVE, et de M. DELPÉRIER, prêtre, seigneur du fief de JOANNES.  
de FOUILHAC de SENIÈRGUES.  
de MOSTOLAC, chevalier de Saint-Louis, procureur fondé de la dame DESPLAS, veuve de messire DARNIS.  
de MAYNARD.  
M. DESPLAS, officier des chasseurs, procureur fondé de madame de FEZENDIER, épouse de M. DELPERÉ de SAINTE-LIVRADE, et de M. de TOURNIE, comte de VAILLAC.

(A suivre.)

**Ad. GODCHAU**

40 et 42, Faubourg Montmartre, 40 et 42

PARIS

**VÊTEMENTS**

POUR

**Hommes et Enfants**

A L'OCCASION DES FÊTES

du

**JOUR DE L'AN**

GRANDE

**MISE EN VENTE**

AVEC

**RÉDUCTION ÉNORME DE PRIX**

SUR TOUTES LES MARCHANDISES

Qui seront vendues moitié moins cher qu'ailleurs

Tout client, tout acheteur aura droit à de **Splendides Etrences**, d'une valeur presque égale à l'argent qu'il déboursa.

Ainsi donc :

Des **ÉTRENNES** pour tout le monde;

Des **PRIMES** pour tout le monde;

Des **CADEAUX** pour tout le monde.

**SPLENDIDES & NOMBREUX CADEAUX**

d'une grande valeur, qui seront distribués à profusion.

Envoi franco du magnifique Catalogue illustré

de gravures chromo, à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

**Crédit Foncier de France**

le 22 Décembre tirage des

Obligations foncières 3 et 4 0/0, de 1853, 290,000 fr. de lots.

Obligations foncières 4 0/0, de 1863, 200,000 fr. de lots.

Obligations communales, 4 0/0, de 1885, 200,000 fr. de lots.

Le 5 janvier prochain, deuxième tirage de lots des obligations foncières de 400 fr. 3 0/0, libérées de 50 fr.

1 lot de . . . . . 100,000 fr.

1 — de . . . . . 50,000

2 — de . . . . . 10,000

30 — de . . . . . 1,000

A tous les amateurs de bons et beaux livres, nous recommandons les ouvrages de bibliothèque publiés par la librairie Calmann Lévy et qui offrent un choix si varié, notamment : les *Oeuvres complètes de Balzac*, seule édition complète et définitive en 24 magnifiques volumes in-8° cavalier, imprimés par Claye ; les *Oeuvres complètes de Ponsard* en 3 volumes in-8° cavalier ; les *Oeuvres complètes de A. de Tocqueville*, 9 volumes ; les *Oeuvres complètes d'Alfred de Vigny*, 6 volumes ; les *Oeuvres complètes de Henri Heine*, 14 volumes ; *L'enfer, le Purgatoire et le Paradis du Dante*, traduction en vers, par Louis Ratisbonne, 3 volumes ; le *Théâtre complet d'Emile Augier*, 7 forts volumes ; le *Théâtre complet d'Alexandre Dumas fils*, 5 volumes ; les *Poésies complètes d'Eugène Manuel* 3 volumes les *Nouveaux Lundis*, 13 volumes, les *Portraits contemporains*, 5 volumes, et les *Poésies complètes*, 2 volumes, de Sainte-Beuve ; les *Chants du Soldat*, par Paul Déroulède ; de belles éditions des *Caractères de la Bruyère* ; des *Oeuvres de Corneille*, de Racine et de Molière. Tous ces ouvrages sont reliés avec le plus grand soin, tête dorée, tranches ébarbées. — Envoi franco.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**Livret des Familles**

MM. les Maires du Département du Lot trouveront à Cahors, imprimerie Layton, le LIVRET DE FAMILLE à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

**ORFÈVRERIE CHRISTOFLE**



ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET DORÉE par les Procédés électro-chimiques — ORFÈVRERIE D'ARGENT — Galvanoplastie — RÉARGENTURE

COUVERTS ARGENTÉS SUR METAL BLANC Manufacture à Paris, rue de Bondy, 56

Pour éviter l'abus qui est fait journellement de notre nom et de nos tarifs, ainsi que les fausses dénominations, nous prions instamment les consommateurs de nos produits de n'acheter que des objets revêtus des poinçons de notre Société, dont l'un porte le nom de CHRISTOFLE en toutes lettres, et l'autre, dans une forme carrée, les marques de fabrique dessinées ci-contre. Christofle et Co. — Nos Représentants à Cahors, sont MM. Mandelli, frères, bijoutiers-orfèvres.

EXPOSITIONS UNIVERSELLES

PARIS 1855

GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR

LONDRES 1862

DEUX MÉDAILLES

PARIS 1867

HORS CONCOURS (Membre du jury)



**LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR**

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour batteuses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr. — Manège avec batteuse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Pressoirs à vendange, système universel Mabile de 170 à 1,000 fr. — Fouloirs à vendange de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement.) — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

**CRÉDIT LITTÉRAIRE**

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres. . . . .	5 fr. par mois
200 — — — — —	40 — — — — —
300 — — — — —	45 — — — — —
400 — — — — —	20 — — — — —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal *ILLUSTRATION* dont le prix est de 18 fr.

**LE TÉLÉGRAPHE**

SEUL JOURNAL

QUOTIDIEN PARISIEN DE 7 h. DU SOIR, EXPÉDIÉ PAR LES TRAINS RAPIDES

Publié 24 heures avant les autres journaux de Paris :

Le Compte-rendu des séances du jour des deux Chambres. Les dernières Nouvelles politiques. Les informations parisiennes. Le cours de 5 h. 30 de la Bourse de Londres.

L'intérêt que les lecteurs portent aux séances de la nouvelle Chambre rend le *TÉLÉGRAPHE* un journal indispensable.

On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5, et chez tous les libraires 4 mois, 4 fr. ; — 3 mois, 12 fr. ; — 6 mois, 24 fr. ; — 1 an, 48 fr. — Un numéro 15 c.

**PÂTISSERIE, CONFISERIE**

**LUTZY**

13, Rue de la LIBERTÉ, à Cahors

Le Sieur LUTZY a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion du jour de l'An, on trouvera chez lui un grand Assortiment de Bonbons fins, Fruits Confits, Chocolat variés, Marrons glacés, grand choix de Cartonnages riches, Vins fins et Liqueurs, Glaces, Fromages glacés pour repas.

**BAYLES, J<sup>NE</sup>**

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lunettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE.	ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.	ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

**Pâtisserie, Confiserie**

**P. ROZIÈRES**

Boulevard Nord, maison Bourges, à côté de Rozières, coiffeur.

Entremets d'extra, petits fours surfins, Fruits confits, Thés, Chocolat vanille.

Bonbons. — Liqueurs. — Vins fins,

Ouverture du Magasin : Samedi, 22 décembre.

**LA VELOUTINE**  
EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint un fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

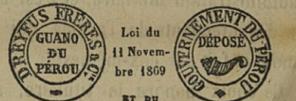
**Offre d'Agence**

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. Sanglard, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix courants.

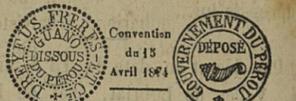
**DREYFUS FRÈRES & Co**

DE PARIS 21, BOULEVARD HAUSSMANN, Concessionnaires du

**GUANO DU PÉROU**



**GUANO DISSOUS DU PÉROU**



DEPÔTS EN FRANCE Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et Co. Brest, chez M. E. VINCENT. Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co. Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS. Dunkerque, MM. C. BOURDON et Co. Havre, chez M. E. FICQUET. Landerneau, chez M. E. VINCENT. La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN et Co. Lyon, chez M. Marc GILLIARD. Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et Co. Melun, chez M. LE BARRE. Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD. Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN et Co. Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

**PAPIER WLINSI**

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie ; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, gripes, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples : une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fls : 1,50. Se défier des contrefaçons.

**MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES**



**M<sup>ME</sup> LINON**

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS. Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.